



Colloque **LES DIRECTIVES MÉDICALES ANTICIPÉES : OÙ EN SOMMES-NOUS?**

Sous la présidence de
Me **DANIELLE CHALIFOUX**

GRATUIT **JEUDI 11 OCTOBRE 2018**
DE 13h30 À 17h00
LES HABITATIONS NOUVELLES AVENUES, 6450 BOUL. PIE-IX, MONTRÉAL

PROGRAMME :

13h30 - Mot de bienvenue : Me Danielle Chalifoux, présidente de l'Institut de planification des soins et modératrice de l'événement

13h45 - En quoi consistent les directives médicales anticipées (DMA) en vertu de la Loi concernant les soins de fin de vie : Me Sabrina Cammisano, avocate en droit de la santé et des aînés, cabinet Boulet, Blaquière

14h15 - Implantation des directives médicales anticipées dans la communauté : enjeux et réalisations : Un(e) représentant(e) de la Direction générale des services de santé et de médecine universitaire, Ministère de la Santé et des Services sociaux

14h45 - Le rôle du médecin dans l'application des directives médicales anticipées : Dr Alexandre Chouinard, médecin omnipraticien, CISSS des Laurentides

15h15 - Pause et rafraîchissements

15h30 - Principaux irritants et pistes d'amélioration pour une gestion optimale du régime des DMA mis au service de la population : Dr Georges L'Espérance, président de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD)

16h00 - Période de discussion et recommandations

16h30 - Conclusion et remerciements : Me Danielle Chalifoux

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

INSCRIPTION NÉCESSAIRE

Par Internet :
www.planificationdesoins.org

Par téléphone :
514 769-3817

CONSULTATION GRATUITE

Me Sabrina Cammisano offrira des consultations gratuites sur les DMA, le 25 octobre 2018

*Réservées aux participants du colloque
Inscription requise le 11 octobre*